



RECLESNE, le 02 Avril 2016

Le Président de l' Association SEVE en Morvan
Chez Bernard Bailly
Le Bourg
71540 RECLESNE

à

Monsieur le Maire de Saint Forgeot
Place Paul et Marie-Thérèse Mengel.
71400 SAINT-FORGEOT

Monsieur le Maire,

Expliquez-vous Monsieur le Maire !

Quelle est votre politique dans le domaine environnemental ?

Vous le connaissez mieux que quiconque notre environnement !:

- vous, ayant travaillé avec la nature au milieu des champs, des prairies, des animaux, vous avez un lien profond avec la campagne et la nature ;
- vous, êtes également responsable de la politique environnementale de votre commune.

QUELQUES RAPPELS FACTUELS :

Vous avez, avec votre conseil municipal, donné en 2004, un avis favorable pour une porcherie industrielle sur la commune de RECLESNE, limitrophe de la vôtre au motif que la pollution n'était pas un argument sérieux et que cette extension permettrait la création d'emplois (!).

Puis vous n'avez pas hésité à demander à votre conseil municipal de porter plainte contre le Président de l'association S.E.V.E. pour avoir osé inscrire "Sauvons notre eau, NON à la porcherie" sur les routes des communes uniquement concernées par la porcherie.

Votre conseil vous avait d'ailleurs, mis en minorité.

Nous pouvions donc en conclure que l'environnement n'était pas, pour vous, une valeur qui semblait vous préoccuper.

Pourtant, vous le savez, le développement économique de l'Autunois-Morvan, dont votre commune fait partie géographiquement, et maintenant politiquement, est fortement lié à son environnement de qualité dont la préservation, à mon avis, devrait être une priorité !

C'est l'un de ses atouts majeurs pour les décennies à venir et créateur d'emplois.

En 2009, vous avez à nouveau, avec votre Conseil, redonné un avis favorable à une nouvelle demande d'autorisation d'exploitation d'une porcherie industrielle à RECLESNE.

<Monsieur le Maire, ces différentes prises de positions sont contraires aux valeurs que défend notre association. Mais, si nous les regrettons, nous les avons toujours respectées.

En effet, vous pouvez penser que "se soucier de la préservation de notre Environnement n'est pas "PRIORITAIRE" n'est pas "FONDAMENTAL" et que vous préférez privilégier systématiquement les créations d'emplois, quelque en soit les conséquences.

C'est un vrai choix politique, parfaitement lisible, et bien sûr, tout à fait respectable démocratiquement !

Mais depuis fin 2015, vous refusez un projet de "méthanisation-granulation" sur la zone d'activités de votre commune au motif de nuisances environnementales, et par conséquent, vous refusez donc la création d'emplois liée à ce projet.

Vous avez laissé sur les routes (dans un rayon de plusieurs dizaines de km) de nombreuses inscriptions "T.M.B." (traitement mécano-biologique), alors que vous saviez parfaitement que cette technique n'était pas celle utilisée dans le projet ; laissant ainsi la désinformation-citoyenne s'installer.

Pourquoi n'avez-vous pas porté plainte, cette fois-ci, pour demander l'effaçage de ces nombreuses inscriptions , comme vous aviez tenté de le faire en 2004 ? Ou la logique et l'équité dans ces décisions (dont vous êtes le garant)?

Nous vous rappelons que nous n'avons jamais pris précisément position sur le lieu définitif de l'implantation géographique du projet. Il apparaissait cependant que ce secteur était propice à l'implantation de cette usine, puisque s'inscrivant dans la création d'une zone industrielle basée sur le "concept d'économie circulaire" que cette usine de méthanisation/granulation viendrait renforcer.).

D'autre part les sources d'approvisionnement nécessaires étaient relativement proches, il y avait donc une cohérence parfaite sans oublier le fait que cet investissement n'était pas supporté par la collectivité.

Nous vous rappelons également que cette installation, classée I.C.P.E., était donc, de ce fait, soumise à une enquête publique et que, si des problèmes de voisinage, bien compréhensibles, pouvaient exister, il était sans doute facile de modifier le lieu d'implantation qui n'était, d'ailleurs, pas encore définitif. (confirmation par le chef de projet).

Alors, Monsieur le Maire, nous vous repons la question :

Quelle est votre politique environnementale que vous conduisez dans votre commune ?

- Etes-vous devenu, comme ces "politico-écologistes" qui refusent TOUT par principe ?
- Etes-vous hostile à la création d'emplois sur votre commune ?
- Etes-vous partisan de la méthanisation à condition que celle-ci se fasse ailleurs ?
(comme le suggèrent certaines inscriptions sur les routes...)
- OU BIEN, êtes-vous entrain de faire de la politique politicienne, votre hostilité bien connue au Grand Autunois Morvan pouvant le laisser penser ?

Nous souhaiterions vraiment connaître votre position qui nous paraît incompréhensible ?

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Pour le Bureau, le Président de SEVE
Bernard BAILLY